

Etude sur le contenu d'un journal d'une section syndicale

JOURNAL DE LA SECTION DE LYON INTER

Yvelyne Jacquet IHS-FAPT

A la section syndicale de Lyon Inter l'action se mesurait au quotidien, il n'y avait pas de petites revendications, ni de petites luttes, toutes avaient leur importance. Les succès obtenus dépendaient de la préparation de ces actions multiples « Rien n'était laissé au hasard, tout était organisé »

A cette fin un « bulletin de la section était édité. Elaboré collectivement, ce petit journal ronéotypé de parution régulière, mensuelle était attendu par les téléphonistes. Distribué à la porte du central, chacune le glissait dans sa poche pour l'étudier chez elle ou à la pause. La lecture de quelques exemplaires, parus entre 1967 et 1974 (même s'il manque de nombreux numéros) permet de vérifier le rôle de ce journal.

Le Bulletin explique le contexte économique en France :

- En 1967 : les Ordonnances concernant la Sécurité Sociale et leurs conséquences néfastes pour le système de protection sociale, le chômage, la politique salariale qui ont amené le mécontentement des travailleurs et la grande lutte de mai 1968
- Janvier 1969 : « Les mesures prises par le gouvernement vont frapper de nouveau les travailleurs : majoration de la TVA, hausses des prix, transports ...essence etc. ... « les grosses Stes seront-elles frappées elles aussi ? Au contraire un nouveau cadeau leur est accordé : la suppression de la taxe sur les salaires ... Le plan d'austérité se répercute sur le budget des PTT pour 1969 ! Pas de crédits pour le reclassement de nos catégories, pas de revalorisation des primes, effectifs en nombre insuffisants ... »
Pouvoir et patronat s'unissent pour reprendre les acquis de 1968 !
- Février 1969 "L'Echelle Mobile qu'est-ce que c'est ?"
C'est le réajustement automatique sur des salaires en fonction du coût de la vie ...Si cette revendication avait été défendue en commun lors des discussions de Grenelle, il est probable qu'elle aurait été obtenue »
- La politique fiscale (bulletin de 1970) « L'impôt frappe aujourd'hui deux fois plus de foyers qu'en 1968. il se trouve que les contribuables nouvellement frappés sont de petits salariés et retraités ...alors qu'un tiers des sociétés peuvent impunément se déclarer en déficit et ne payer que peu d'impôts. »
La CGT propose une journée nationale d'action sur le problème de la fiscalité dans le cadre des discussions budgétaires d'automne 1970.

Le bulletin explique les orientations prises dans la gestion des PTT, les conséquences pour le personnel et le service Public

- Dans le cadre de la grève nationale des téléphonistes le 4 décembre 1969 :

« Le progrès technique doit profiter au personnel. ce n'est pas ce que veut l'Administration, elle élabore des plans d'automatisation ne s'accompagnant d'aucun plan de reclassement du personnel ... »

- janvier 1973 Sur le dos de qui se fait l'automatisation ? Au profit de qui ?
« L'inter se vide, l'Inter est en train de mourir ... le personnel aurait pu connaître de meilleures conditions de travail, l'usager aurait pu être mieux servi, mais l'administration s'est empressée de diminuer les effectifs encore plus.
- Et en janvier 1974 :
« Ne jamais perdre de vue que le Ministre et l'Administration donnent priorité aux Stes privées : FINEXTEL, CODETEL alors que les crédits votés au budget des PTT sont toujours insuffisants ... »

Les revendications sont soumises au personnel et les formes d'actions mises en débat :

- Bulletin d'avril 1967 « La grève des dimanches »
« Les délégués à la conférence des téléphonistes du 16 avril 1967 ont enregistré les succès obtenus après 8 dimanches de grèves, cette forme d'action a permis d'obtenir des succès (double compensation des fêtes de Pâques 1er mai et Pentecôte) Les téléphonistes préparent de nouvelles actions »
- Bulletin de décembre 1969 : La grève nationale du 4 décembre 1969 concerne toutes les téléphonistes, le bulletin de décembre 1969 est consacré à des réponses aux questions posées par le personnel sur l'opportunité de cette grève :
L'automatisation est-elle inévitable ?
*«Incontestablement, l'automatisation est inévitable !
Nous ne pouvons aller contre. ce n'est pas l'objectif de notre grève, nous ne faisons pas grève contre mais pour quelque chose
« ...L'automatisation devrait se traduire par une amélioration de nos conditions de travail, de la qualité du service rendu aux usagers ... »
Réclamer 35 H n'est-ce pas trop demander ?
Une grève de 24 h ne servira à rien, il faut faire plus ... « Cette journée nationale permettra de montrer notre mécontentement, notre union, notre désir de faire avancer les solutions ... ce n'est qu'une étape ... C'est notre avenir aussi qui est en jeu, c'est notre avenir que nous défendons le 4 décembre »*
- Actions pour la suppression des 22 heures pour le personnel féminin
« ... Pourtant il se trouve encore des défenseurs du travail de nuit des femmes, tel ce député UNR qui, déposant un projet de loi en ce sens, expliquait que cela leur permettrait de garder leurs enfants le jour. C'est tellement plus facile que de créer des crèches, des garderies, toutes les œuvres sociales qui permettraient aux femmes de travailler sans contraintes »

La recherche permanente de l'unité est mise en avant comme solution pour faire avancer les revendications :

- Mise en garde contre la recherche de solutions individuelles
« La CGT avait raison quand elle écrivait : devant l'ampleur de ce problème, les solutions individuelles sont la porte ouverte à toutes les injustices, seules les solutions collectives sont valables. » (Bulletin février 1970)
- Les difficultés de l'unité ne sont cependant pas passées sous silence, au niveau national, ainsi pour la défense des
 1000 F par mois, la garantie et la progression du Pouvoir d'Achat et l'avancement de l'âge de la Retraite
 Le N° de juillet 72 : *« 7 juin ... 23 juin ... La CGT avait – elle raison ? »*
Oui la CGT est de toutes ses forces pour l'unité d'action car nous sommes conscients que seule l'union des travailleurs est susceptible de briser les résistances du patronat. Aussi, elle n'a pu que regretter l'absence des autres centrales syndicales de la journée du 7 juin ... La situation exigeait que, même seule la CGT prenne ses responsabilités ... Le retentissement de cette action a été si considérable dans l'opinion, qu'au soir du 7 juin il a permis de renouer les contacts avec la CFDT »
 ...

Le Bulletin rend compte de l'activité quotidienne de la section syndicale pour la défense des revendications locales de l'INTER :

- Application des 36 heures « où en sommes nous » (titre du bulletin après mai 68)
- La double compensation des dimanches et fériés
- Les Ecoutes
« Plusieurs fois, notre section syndicale est intervenue pour protester contre la façon dont est interprété à Lyon Inter le BO sur la réglementation des écoutes » ... Nous demandons à toutes celles qui constatent une irrégularité dans l'application du BO de nous le signaler ... Nous avons commencé la constitution d'un dossier « écoutes » qui sera communiqué à notre fédération. »
- La reconnaissance d'un accident au cours d'un aller-retour comme accident de trajet
- Les droits des femmes : (mars 1974) *« La CGT a édité une lettre pétition pour obtenir la prise en compte dans la carrière de la disponibilité pour élever un enfant au même titre que le service militaire ... Nous voudrions, à travers cette action, faire réfléchir l'ensemble des postiers sur la position de la CGT au sujet de la maternité ... Celles qui prennent cette disponibilité sont souvent réintégrées en qualité d'auxiliaires durant plusieurs années ... Et la disponibilité est-ce vraiment un choix quand on connaît l'insuffisance des crèches jardins d'enfants, garderies ... »*
- Les jeunes (juillet 1972)
« 17 mai 72 ... 27 mai 1972 : 2 grandes dates événements dans l'histoire de la CGT des milliers de jeunes se sont exprimés (à l'Inter cahier de revendications et délégations) » Les jeunes de l'Inter étaient particulièrement visés par les écoutes.

Le bulletin rend compte de l'activité des militants et élus :

- Compte rendu des audiences effectuées et interpellation du personnel sur les suites à donner :
« A propos des surcompensations par exemple pendant la période des congés (juin 1973) « *Il s'avère qu'il y a 2 points positifs et négatifs ... Il nous faut donc faire le bilan, trouver de nouvelles façons d'améliorer le système des rendus ou en trouver d'autres. Nous vous appelons à y réfléchir, à faire-part de vos suggestions aux militant(e)s de façon à déterminer ensemble les solutions les plus acceptables pour tous. »*
- Aux CAP, Eliane Petitpas (Haon) dans un article intitulé «Savoir Choisir »(mars 74):
« *Choisir l'organisation syndicale qui avec le sens des responsabilités conduit les luttes professionnelles ou interprofessionnelles ; Choisir l'organisation syndicale sérieuse, réaliste dans son activité de tous les jours Choisir les militants pour vous défendre »*
L'illustration de son propos est effectuée par la description de son rôle comme élu(e) CAP
« *A chaque commission d'avancement, je prenais contact avec tous ceux ou celles qui étaient déclassé(e) s par rapport à leur ancienneté, pour leur faire établir une réclamation, pour connaître parfaitement leur situation de façon à les défendre efficacement ... Ce n'était pas toujours commode, il fallait argumenter, s'accrocher pour aboutir à rétablir une injustice »...*
- Au sein du CA du restaurant Administratif : (janvier 74)
« *La CGT essaye de satisfaire au maximum les adhérents en tenant compte des revendications du personnel hôtelier ... en gérant un restaurant nous défendons l'intérêt des adhérents qui nous ont élus et nous ont fait confiance ... c'est pourquoi ayant obtenu une revendication posée depuis très longtemps par la CGT : la ristourne (1,20) aux 2 repas, nous demandons la prise en charge par l'administration des 30 % du prix du repas »*

Le bulletin salue les succès obtenus :

- Juin 67 : « *Les délégués à la Conférence des téléphonistes ont enregistré le succès obtenu après 8 dimanches de grève ... » Double compensation des fêtes de Pâques, double compensation du 1^{er} mai, des dimanches et lundi de Pentecôte »*
- (Juin 68) Bilan d'une victoire ... « *Le plus important pour nous téléphonistes, est le bilan obtenu dans le domaine de la réduction du temps de travail ... »*
- Juin 71 : « *Le syndicat ... cela sert à quelque chose ...nous avons obtenu que les auxiliaires n'aient plus à signer leur contrat tous les trois mois ... « Obtenir une promesse est une chose, la faire appliquer en est une autre ... nous nous en sommes mêlés et après discussions les auxiliaires employées depuis un an, signent leur contrat pour une durée indéterminée ... »*

- Et dans un tract de janvier 79 : *L'ACTION PAYANTE* » « *Après une période intense d'activité ... motions, pétitions, et la grève du 4 décembre (grève à 98 %) ... il est bon d'analyser les résultats obtenus :*

Il n'y aura pas de mutations d'office aux renseignements

Des effectifs supplémentaires ont été gagnés dans les deux centres ... »

Aussi, le bulletin interpelle –t il les téléphonistes (1974)

NON SYNDIQUES la CGT S'ADRESSE A VOUS :

« A l'Inter vous voyez quotidiennement les militants et militantes de la CGT se préoccuper des revendications, aussi bien des cas particuliers que des revendications communes à tous les postiers.. Ils vous donnent des informations, le compte rendu des délégations effectuées auprès du chef de centre, des directeurs,

Ils organisent l'action collective pour les traitements, la titularisation des auxiliaires, la justice fiscale etc ... s'ils peuvent faire tout ça et obtenir des résultats, c'est sans doute grâce à leur dévouement mais surtout par la force que leur donne le nombre de ses adhérents et donc l'influence de l'organisation qu'ils représentent, l'organisation la plus représentative

Mais nous aurions tort de penser, pour autant que tout soit gagné !

Bien au contraire la bataille n'a jamais été aussi dure et c'est la raison pour laquelle chaque adhésion à la CGT est un pas supplémentaire vers la victoire... »

Cet appel au Renforcement de la CGT est sans doute la meilleure illustration de la richesse de l'activité de la section CGT de l'INTER, une section hautement responsable dont le souci permanent a été :

**INFORMER, EXPLIQUER pour : CONVAINCRE
PROPOSER LES REVENDICATIONS ET ACTIONS
NEGOCIER, CONTESTER et RECOMMENCER**

Ce sont, ici, brièvement résumées les traces d'une **Histoire de Démocratie à la section syndicale de LYON INTER.**